

SNUDI FO PARIS

SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES INSTITUTEURS, PROFESSEURS DES ECOLES ET DIRECTEURS
FORCE OUVRIERE

131 rue Damrémont 75018 PARIS Tél: 01.53.01.61.58/57 ou 06 95 32 01 01
Fax 01.53.01.61.5 Email : snudifo75@gmail.com Site internet : <http://snudifo75.net>

Communiqué du SNUDI-FO aux stagiaires parisiens (6 juin 2017)

Une formation inadaptée, un master inutile, des stagiaires épuisés

Depuis la mise en place de la masterisation de la formation des PE et le recrutement à bac +5 en 2010, la formation n'a cessé de se dégrader. Cette année, les problèmes se sont multipliés et surtout ont duré au cours de l'année. L'emploi du temps d'un stagiaire est extrêmement complexe, il évolue sur les 36 semaines. Les stagiaires doivent s'accommoder du site internet capricieux et des changements de salles imprévus. Les stagiaires essaient de pallier les problèmes d'organisation via les réseaux sociaux pour obtenir les informations de base sur leur formation : où et quand aura lieu tel cours, quel est le contenu de cette unité d'enseignement, comment serons-nous évalués ? ...

Le mémoire, source de stress et de surcharge de travail

Comme chaque année, la rédaction du mémoire et sa soutenance posent des problèmes dont les stagiaires se seraient bien passés. Il y a tout d'abord les différentes exigences d'un groupe à l'autre, nombre de pages, mémoire professionnel ou mémoire de recherche... Mais plus gênant encore est le déroulement de la soutenance et son évaluation. En effet, un formateur qui suit le stagiaire en classe participe aussi à l'évaluation du mémoire. Si le stagiaire a été pris en grippe, sa note de mémoire pourra être diminuée. Pour le stagiaire, c'est une double peine et c'est complètement injuste.

Infantilisés, harcelés, humiliés

Notre syndicat s'inquiète des « compétences professionnelles » évaluées lors des visites en classe. En effet, on peut lire dans les premières compétences :

« -Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toutes discriminations
-Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité
-Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de sa classe et de l'établissement/l'école
-Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de la communauté éducative
-Fait respecter le règlement intérieur
-Participe à sa mesure au travail d'équipe mis en œuvre par / dans l'établissement/ l'école
-Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec les membres de la communauté éducative
-Participe aux différentes instances et conseils »

Nous comprenons bien l'incompréhension et la colère des stagiaires qui, suite à une visite, reçoivent un rapport où ces compétences ne sont pas validées. On a du mal à croire qu'un formateur extérieur à l'école puisse juger lors d'une visite qu'un stagiaire travaille correctement en équipe, qu'il arrive à l'heure le matin, qu'il a une attitude professionnelle auprès des collègues ou des parents, etc ... Nous avons d'ailleurs pu lire dans un rapport que la non validation de ces compétences faisait suite à des « renseignements » recueillis ici ou là. Un formateur doit évaluer ce qu'il observe et cela en toute bienveillance. Personne d'autre n'a pour mission d'évaluer un professeur stagiaire.

«...il ne travaille pas 15 heures par jour ainsi que la moitié de ses vacances » !!!

Pour exemple, un stagiaire n'arrivant jamais en retard est accusé de ne pas être assidu, un autre stagiaire qui a des enfants se voit reprocher de ne pas être « investi » car il ne travaille pas 15 heures par jour ainsi que la moitié de ses vacances ! Un autre stagiaire se voit reprocher de ne pas faire les heures de conseil dans son école alors qu'il a assisté aux réunions qui ne se déroulaient pas sur le temps d'ESPE ! Comment ces formateurs peuvent-ils utiliser les « on-dit » sur l'assiduité, le rapport avec ses collègues, la qualité de son travail en équipe dans un rapport évaluatif ?

Nous ne citons pas toutes les horreurs que nous avons pu lire dans des échanges de mails, dans des rapports ou des échanges que l'on nous a rapportés. Néanmoins, on est en droit de se poser quelques questions.

Que peut-on exiger d'un collègue stagiaire qui est en formation, découvre son futur métier et entend profiter de l'expérience formatrice de ses tuteurs ?

Un stagiaire ne doit-il pas connaître les modalités précises de sa titularisation ? Ne doit-il pas être assuré de l'impartialité de son évaluation ?

Sera-t-il assuré de ne pas être jugé sur son âge, son sexe, sa situation familiale ou sur l'opinion personnelle qu'ont ses collègues ou toute autre personne ?

Un stagiaire dit « en difficulté » a-t-il l'occasion de participer sans contrainte à la manière dont il sera aidé et non pas, comme c'est le cas actuellement, obligé de signer un contrat d'accompagnement renforcé avec sortie de classe et multiplication de visites ?

Un stagiaire doit-il être tenu responsable de la désorganisation de la formation au travers de laquelle il est contraint de se déplacer, de Batignolles à Molitor, et d'arriver en retard sans avoir déjeuné ?

Doit-il se justifier lorsqu'il applique les conseils d'un formateur et que la semaine suivante un autre formateur le lui reproche, doit-il accepter de ne pas valider la compétence « être assidu » lorsqu'il manque un conseil se déroulant pendant sa formation à l'ESPE ?

Opacité, stress permanent jusqu'en juillet...

Cette année, le jury académique se tiendra la semaine du 3 juillet 2017. Ce jury est l'instance officielle qui prononce les titularisations. Les stagiaires ayant 2 avis favorables (1 de l'ESPE et 1 du rectorat et de leur IEN) seront automatiquement titularisés. Pour les stagiaires avec 1 ou 2 avis défavorables, ils seront convoqués pour passer devant ce jury de juillet.

Le SNUDI-FO 75 se propose de vous aider à préparer cet entretien de 15 minutes dont le déroulement est libre (suite de questions ou parole libre, autorisation d'apporter un document complémentaire ou non, ...). Sachez qu'il arrive au jury de revenir sur des avis défavorables et de statuer pour une titularisation. Le jury peut aussi décider un renouvellement de stage ou dans des situations très marginales, un licenciement. N'hésitez pas à nous contacter pour préparer cet entretien le plus tôt possible.

Dans l'académie de Créteil, deux drames se sont produits en mai...

Le SNUDI-FO 75 soutient les revendications des stagiaires, continue de constater qu'il est plus que d'actualité de rétablir une vraie formation initiale. En effet, le nombre de démissions augmente dans l'Education nationale, de nombreux stagiaires parisiens ont démissionné tout au long de l'année.

Dans l'académie de Créteil, deux drames se sont produits en mai. Une stagiaire s'est suicidée en Seine-Saint-Denis et une a fait une tentative de suicide dans le Val-de-Marne. Sans anticiper sur le résultat des enquêtes en cours, nous ne pouvons que constater que la pression que subissent les stagiaires est insoutenable. Concernant la stagiaire de Seine-Saint-Denis nous savons que les dernières visites, commissions et inspections se sont mal passées. Des mots durs et inadmissibles ont été prononcés.

Le SNUDI-FO demande une enquête dans le cadre du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail départemental et académique dans les plus brefs délais.

Depuis des années, le SNUDI-FO ne cesse d'alerter les autorités à tous les niveaux : départemental, rectoral et ministériel. Cela fait presque une décennie que la mise en place de la masterisation a considérablement dégradé la formation avec notamment le tronc commun, que la surcharge de travail pèse sur la santé des stagiaires, que la désorganisation des cours et l'opacité des conditions de titularisation augmentent constamment le stress des PES...

C'est pourquoi, plus que jamais, le SNUDI FO 75 revendique :

- retour à un tiers temps devant classe**
- retour au recrutement niveau licence, abrogation de la masterisation de la formation des enseignants**

Stagiaires en difficulté : faites appel au SNUDI-FO

Les commissions de jury vont bientôt se réunir, faites-vous aider, faites-vous défendre